

**TABLEAU 3.4 NOUVEAU-BRUNSWICK : SERVICES DE GARDE RÉGLEMENTÉS AU 31 MARS 2023<sup>a</sup>**

**Nombre de places par groupe d'âge dans les programmes en installations**

Nourrissons (0 à <24 mois)	2 394
D'âge préscolaire (24 mois à <5 ans)	14 550
D'âge scolaire (5 à <13 ans)	16 839

**Nombre total de places en installations<sup>b</sup>** **31 774**

Places en milieu familial d'apprentissage et garde des jeunes enfants 805

**Nombre total de la capacité des services de garde réglementés** **33 783**

**Nombre de garderies**

Garderies en installations	720
Garderies en milieu familial (communautaire)	127

**Garderies selon leur désignation**

Garderies désignées d'AGJE en installations	457
Garderies désignées d'AGJE en milieu familial	110

**Garderies selon le type d'organisme**

Sans but lucratif	227
À but lucratif	493

**Garderies selon la langue**

Anglophone	462
Francophone	258

Source : Communication personnelle. Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. 20 octobre 2023.

<sup>a</sup>. Les garderies désignées reçoivent les enfants avant leur entrée à l'école. Les services de garde d'âge scolaire ne sont pas inclus.

<sup>b</sup>. Comprend des programmes de garde d'enfants agréés dans les réserves.

